

Compte rendu du conseil municipal du 7 novembre 2024

Présents : Jean-Luc Coupat, Mickaël Coupat, Céline Picard, Amélie Laborde, Géraldine Faure, Claude Chaizy-Alsac.

Excusé : Marc Massacrier

Les questions suivantes ont été examinées

➤ Coupe d'affouage sur le sectional de la Faye

En accord avec l'ONF, le Conseil valide la demande des membres de la section d'une coupe d'affouage. Dominique Coupat, Jean-Luc Coupat et Marc Massacrier sont désignés comme garants.

Nota Bene : *Jean-Luc Coupat et Mickaël Coupat, membres de la section de la Faye n'ont pas pris part au vote comme le stipule la réglementation.*

➤ Décisions modificatives du budget :

- Le conseil adopte le transfert de 1145,28 euros du budget de fonctionnement vers les investissements pour l'amortissement de la facture de l'abaissement de l'intensité de l'éclairage public.
- Pour le règlement à Territoire d'Energie de la facture de l'installation d'une lampe supplémentaire à la Faye, le Conseil valide le transfert de la somme de 500 euros du budget de fonctionnement vers l'investissement.
- En raison de l'augmentation des factures des travaux de l'église, la facture de l'économiste Ecovi, qui est proportionnelle au montant des travaux est augmentée de 1800 euros.

Le maire informe que l'économiste a obtenu un dédommagement de 6000 euros en pénalités de retard pour la remise des travaux.

➤ Vente d'un terrain à Montgheol

Après consultation des membres de la section, le Conseil valide la demande de Monsieur Paul Laurent pour l'achat d'un terrain sectional situé à Montgheol.

➤ Voie d'intérêt communautaire de la Croix Chenue

La commune prendra en charge le débroussaillage.

➤ **Cadeaux de fin d'année aux anciens et aux enfants**

Céline Picard et Amélie Laborde sont chargées de l'achat des cadeaux. Cette année 9 anciens de plus de 75 ans et 8 enfants de moins de 12 ans recevront la visite du Père Noël.

➤ **Bulletin municipal**

Il sera imprimé et mis en pages le 14 décembre par la secrétaire de mairie et les membres du Conseil.

➤ **Travaux du Bourg**

L'enfouissement des réseaux nécessitera un mois de travaux.

➤ **Réunion du Conseil d'école**

Géraldine Faure, représentante de la commune, signale le mécontentement des professeurs d'école et des parents à la suite de la décision de la communauté des communes de réduire à une séance tous les 15 jours, au lieu d'une séance par semaine, l'accès à la bibliothèque. Cette décision se fait au détriment des enfants pour qui la bibliothèque est un accès essentiel à la culture.

➤ **Installation de panneaux photovoltaïques**

Le conseil municipal mandate Mr le Maire pour prendre contact avec des entreprises identifiées par le Conseil départemental dans le cadre de Solaire Dôme en vue de l'installation de panneaux sur la toiture de la cabane des chasseurs.

Le prochain conseil aura lieu le samedi 14 décembre à 9h45